



La biologie au service de l'antiracisme : limites et dangers

La résurgence aux avant-postes de la scène médiatique d'idéologies ouvertement racistes a ravivé le débat très ancien sur les fondements biologiques de la notion de race et sur sa validité pour l'espèce humaine. Puisque quelques idéologues ou politiciens s'interrogent sur l'existence d'un fondement « naturel » des races humaines, quand ils ne le tiennent pas ouvertement pour acquis, les biologistes sont appelés presque « naturellement » à discuter ces données. Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a ainsi consacré ses Journées annuelles 1998 au « racisme devant la science ». Une grande partie de la communauté scientifique s'est mobilisée ces dernières années pour combattre les idéologies racistes, et nous nous en réjouissons. L'engagement des scientifiques dans le combat contre une idéologie si condamnable soit-elle – et le racisme l'est sans ambiguïté – n'est pourtant pas exempt du risque de confusion des genres, dès lors qu'ils invoquent eux-mêmes un argumentaire biologique. Ce déplacement du débat, depuis le champ de la philosophie, de l'éthique et de la morale, vers le pré-carré des scientifiques, pose des questions plus importantes qu'il y paraît au premier regard. Nous voudrions ici souligner les limites et les dangers de l'invocation d'arguments biologiques pour combattre le racisme, sans entrer dans la discussion scientifique sur les fondements de la notion de race.

Remarquons d'abord que la prise de position des scientifiques dans le débat sur les races humaines est un exemple parmi d'autres d'un usage devenu courant, qui consiste à demander aux chercheurs ce qu'il convient de penser

et de faire dans le monde qui nous entoure. Depuis le siècle des Lumières, l'idée s'est imposée selon laquelle la science est détentrice de vérités premières, facteurs de progrès social*. Puisque la science tend à démontrer ce qu'elle énonce (même si toute démonstration n'est que provisoire), sa parole s'en trouverait universellement vraie. Il n'est donc pas surprenant que le racisme ait recours à des arguments scientifiques pour convaincre. Bien entendu, le racisme est d'abord un préjugé qui s'alimente de la peur de l'autre, de la haine de la différence, inaccessible à toute démonstration rationnelle. Si le racisme n'a pas vraiment besoin de preuves, une rationalisation *a posteriori* peut néanmoins rendre cette haine plus présentable, à la fois pour soi-même et pour les autres. La prétendue démonstration « scientifique » d'une inégalité entre les hommes viendrait légitimer des discriminations légales. De la part d'idéologues et de partis politiques, il s'agit aussi d'envelopper dans de « bonnes raisons » apparentes un programme raciste, pour séduire ceux qui acceptent aisément les raisonnements simplistes. Leur forme la plus achevée est celle d'équations – quoi de plus rigoureux et imparable en apparence qu'une équation ! – comme « tant d'immigrés = tant de chômeurs ». Dans nos sociétés occidentales, un discours qui ne s'appuierait que sur les fan-

* « ... une association générale dont l'établissement, embrassant tous les peuples parvenus à peu près au même degré de lumières et de liberté... assurerait entre toutes les sciences, les arts soumis, dirigés par leurs principes, comme entre toutes les nations, un équilibre de connaissance, d'industrie et de raison nécessaire au progrès et au bonheur de l'espèce humaine. » Condorcet. *Fragment sur l'Atlantide*.

tismes et les réactions passionnelles ne peut sans doute pas espérer rallier en profondeur plus qu'une petite minorité. Aussi l'argumentation raciste s'élabore-t-elle, parfois avec beaucoup de sophistication, sur un terreau pseudo-scientifique, bien que les idéologues racistes ne se soucient guère de l'exactitude de leurs « preuves ». Ils les construisent en général à partir d'observations déformées, quand elles ne sont pas inventées de toutes pièces. Le rôle des scientifiques dans ce débat est certainement de ne pas laisser le champ libre à de telles élucubrations, et de les réfuter avec vigueur. Il en va de notre responsabilité, non seulement dans le combat contre le racisme, mais aussi et surtout dans le combat contre la mauvaise foi et la malhonnêteté intellectuelle, absolument contraires à toute démarche scientifique. Commençons d'ailleurs par balayer devant notre porte, et renonçons à utiliser des étiquettes raciales ou ethniques à tort et à travers dans les articles d'épidémiologie ou de génétique. J.C. Salomon a bien montré qu'elles sont souvent absurdes, qu'elles conduisent à des conclusions erronées, et qu'elles facilitent le travail aux idéologues de l'inégalité des races [1, 2]. Pourtant, quand il s'agit de la lutte contre le racisme, nous pensons que notre responsabilité est beaucoup plus celle d'un citoyen que celle d'un scientifique, et que cette lutte doit se mener sur le terrain de l'éthique et de la morale plus que sur celui de la science.

La science récusée ou récupérée

Il nous semble en effet important d'éviter deux types de dérives, symétriques

et en partie contradictoires, qui nuisent à la fois aux antiracistes et aux scientifiques. Une première attitude consiste à récuser tout discours scientifique sur les races, parce qu'il s'agirait de notions socialement et historiquement construites, faisant, qui plus est, l'objet de controverses. Puisque les biologistes ne sont pas tous d'accord sur la notion de race humaine, et puisqu'il est par ailleurs clair que cette notion a une dimension historique et culturelle importante, alors il ne saurait rien y avoir ici d'objectif : « la notion de race n'a pas de signification biologique » [3]. La science est mise d'emblée hors-jeu et n'a rien à dire sur les races, qui ne sont pas de son ressort. L'autre attitude tente de réfuter les arguments racistes par des arguments scientifiques. Ils sont de deux types principaux, qui ne s'excluent pas mutuellement. D'une part, la science supprimerait l'objet du débat, en démontrant une bonne fois pour toutes que les races humaines n'existent pas. Au fond, cela revient au même que de nier à la biologie le droit de s'exprimer sur le sujet. D'autre part, l'étude génétique des populations humaines aurait surtout révélé la très grande diversité de notre espèce. Cette diversité constituerait un avantage évolutif qui devrait être défendu politiquement, à l'image de la diversité écologique de la planète : « Nous venons de constater que la richesse génétique est faite de la diversité. Il semble clair que cette constatation dépasse le champ de la biologie (...) l'autre nous est précieux dans la mesure où il nous est dissemblable. Et ce n'est pas là une morale quelconque résultant d'une option gratuite ou d'une religion révélée, c'est directement la leçon que nous donne la génétique » [4].

Les deux attitudes placent en fait le discours scientifique au-dessus de tous les autres, soit explicitement, en récupérant l'autorité et le prestige de la science contre le racisme, soit implicitement, en s'acharnant à disqualifier *a priori* tout discours à prétention scientifique sur les races humaines – car on exprime ainsi la peur de la force de légitimation d'un tel discours, au cas où il démontrerait quoi que ce soit. Au nom de l'antiracisme, on essaye soit de s'abriter derrière la science, parce que l'on estime qu'elle va dans le « bon »

sens, soit de l'évacuer, de lui refuser toute voix au chapitre, parce qu'elle fait peur.

La science, rempart ou terrain glissant ?

La récupération est d'ailleurs parfois ouvertement revendiquée, comme en témoignent ces propos rapportés par un journaliste* : « Je crois qu'un généticien a tout simplement le devoir d'utiliser les découvertes auxquelles il aboutit comme rempart contre ce qu'il condamne idéologiquement. La présentation au public des avancées de la science n'est donc jamais innocente. » Le risque est évident. Accepter de situer le débat sur le terrain de la science, c'est admettre que celui qui a raison, du raciste et de l'antiraciste, est celui qui a la science de son côté. Pour le moment, l'antiraciste semble le mieux loti des deux. La génétique moderne a clairement réfuté l'idée, si courante il y a encore quelques décennies, d'une division fondamentale entre des grandes races, d'essences biologiques bien distinctes. Admettons toutefois, par jeu, qu'il en soit allé autrement, et même, catastrophe suprême, que ces races se soient révélées dotées d'aptitudes intellectuelles significativement différentes. Devrions-nous alors en conclure au bien-fondé des idéologies racistes ?** [5] Ce raisonnement « par l'absurde » souligne la nécessité de séparer autant que possible le terrain de la politique ou de la morale, et celui de la science.

De plus, la stricte efficacité médiatique impose parfois une simplification exagérée du discours, qui prête alors le flanc à toutes les dérives d'interprétation, et instille le doute dans les esprits. Quand on lit, au détour d'un ouvrage qui traite de tout autre chose, l'affirma-

* Qui les a attribués à A. Kahn (Valeurs mutualistes, décembre 1997, p.19), sans doute en les déformant, à en juger par la conférence que ce dernier a prononcée aux Journées annuelles du CCNE, en janvier 1998 (ouvrage à paraître). Voici un extrait de sa conclusion, qui est en fait très proche de la nôtre : « ce n'est pas à la science de dire que la dignité de tous les hommes est identique, c'est à la conscience de chacun ». Nous avons maintenu la formulation publiée par Valeurs mutualistes, parce qu'elle exprime candidement une attitude plus ou moins consciente chez nombre de scientifiques.

** Cette démonstration par l'absurde s'inspire d'une intervention de H. Atlan au cours des Journées du CCNE, en janvier 1998. La question est aussi soulevée par P.R. Reilly et D.C. Page [5].

tion abrupte que « la science apporte la preuve irréfutable que les races humaines n'existent pas » [6] comment ne pas se sentir mal à l'aise devant ce qui apparaît comme un argument d'autorité ? La présentation de l'état des connaissances scientifiques sur un sujet aussi complexe exige de bien plus amples développements, comme par exemple le dossier très complet qu'y a consacré la revue *La Recherche*, en octobre 1997.

L'objectivité absolue, sinon rien

Ce dossier, malgré ses qualités, recèle un autre danger, lié aux dérapages d'une philosophie qui reçoit un fort écho dans les milieux « intellectuels de gauche », le constructivisme post-moderne***. Le sociologue R. Boudon a analysé comment cette philosophie en vient à prétendre que « c'est la science qui accorde à un énoncé le statut de fait et qui, par conséquent, crée les faits externes » [8]. Parmi les glissements fréquents qu'il a relevés, l'un est particulièrement pertinent ici. C'est celui qui transforme la proposition « n'est pas entièrement déterminé par » en « est totalement indépendant de ». Le premier article du dossier de *La Recherche* cité plus haut en fournit une illustration. A partir d'un exemple, au demeurant très intéressant, qui montre la dimension culturelle des liens familiaux, l'anthropologue J. Marks conclut que « la manière dont nous classons nos parents n'est donc pas fondée sur la nature, n'est pas déterminée par la génétique, mais se trouve être une pure construction de nos esprits sociaux que nous surimposons à la nature (...) » [9]. Cette phrase résume à elle seule la confusion originelle. Certes, la génétique n'explique pas tout des structures de parenté qui sont reconnues par une société donnée, et l'analyse qu'en proposent les sociologues et les anthropologues est aussi passionnante qu'indispensable. Mais l'auteur nous demande d'aller beaucoup plus loin, et d'admettre que, si la génétique n'explique pas tout dans un cas particulier, alors elle n'explique rien en général, et que tout regroupement ou classification de population

*** Dénoncé d'une manière polémique par A. Sokal et J. Bricmont [7].

humaine est toujours une « pure construction » sociale.

Par ailleurs, une classification est d'autant plus contestable qu'elle porte sur un continuum de caractères. Elle contient forcément une part de choix arbitraire, ou tout du moins l'empreinte des hypothèses de travail et des choix méthodologiques propres à chaque chercheur. En ce qui concerne les races humaines, on peut aussi bien en compter trois que soixante, selon les auteurs, et le généticien A. Piazza ne voit « aucune raison objective pour donner raison à tel ou tel » [10]. Doit-on en conclure que toute classification biologique de l'humanité est dépourvue de sens ? A. Piazza lui-même montre que non, puisque la génétique moléculaire permet d'établir l'arbre généalogique des populations. Qu'elles se fondent les unes dans les autres n'empêche pas de les distinguer (suffisamment en tout cas pour définir leur parenté, et leur métissage).

On peut comparer l'ensemble des populations humaines à la lumière visible. Elle forme elle aussi un spectre continu, qui couvre des longueurs d'ondes allant à peu près de 0,4 µm à 0,8 µm. Son découpage traditionnel en couleurs dépend de nos capacités perceptives, et reflète notamment les spectres de sensibilité de nos récepteurs rétiniens. Chacun d'entre nous trace des limites différentes entre des couleurs adjacentes sur l'arc-en-ciel, comme le bleu et le vert. Définir une teinte précise devient l'objet de discussions sans fin et il est impossible de donner objectivement raison à tel ou tel ! De plus, il y a une infinité de façons de choisir les trois couleurs dites primaires, sans qu'aucune combinaison ne soit objectivement préférable. Et que dire des teintes ultra-violettes qui n'existent pas à nos yeux, mais que voient de nombreux insectes ! Pourtant, nul ne songerait à nier les différences objectives qui sous-tendent les différences de couleur, pour réduire ces dernières à « une pure construction » de l'esprit, ou leur refuser tout fondement physique.

Choisir ses combats

Force est de revenir à la nécessaire distinction entre science et morale, entre fait et valeur. Elle a déjà été maintes

fois réaffirmée depuis Jean-Jacques Rousseau* [11-12]. C'est bien pour cette raison que la Déclaration universelle de l'UNESCO sur le génome humain et les droits de l'homme** souligne, dans son préambule, que « la reconnaissance de la diversité génétique de l'humanité ne doit donner lieu à aucune interprétation d'ordre social ou politique de nature à remettre en cause la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliénables ». Il revient à chacun d'entre nous d'adhérer, en son âme et conscience, aux valeurs dont découle l'affirmation que « les hommes naissent libres et égaux en droit »*** [13]. Aucune démonstration ou réfutation scientifique ne peut fonder ce choix : elle serait à la fois absurde et dangereuse. Aucun constat purement scientifique ne saurait dicter à une société humaine ses règles fondatrices. Les contre-exemples ne manquent malheureusement pas, dont certains ont débouché sur la barbarie la plus extrême. Si l'organisation sociale doit parfois tenir compte d'un état de fait biologique, ce n'est pas pour s'y subordonner, mais au contraire pour le corriger : protection des personnes âgées, des malades, des femmes enceintes... La science serait-elle donc totalement indépendante du contexte social – voire de l'idéologie – qui suscite le choix des phénomènes observés et la manière dont ils sont observés et interprétés ? Evidemment non, et l'expression même de « politique de recherche » le montre bien. La science n'est pas neutre, et moins encore sa pratique par des individus donnés dans une société donnée. Mais son champ d'activité n'est pas non plus celui de la philosophie et de la morale. La question des races en fournit la meilleure des illustrations. Contradiction et controverse font partie intégrante du processus scientifique,

* Deux exemples récents : pour F. Jacob, la théorie de l'évolution « explique ce que nous sommes, mais sans dire ce que nous devons faire et pourquoi nous devons le faire ! » [11] et P.H. Gouyon rappelle que « les concepts de bien et de mal ne sont pas des concepts inclus dans la science » [12]. Voir aussi l'intervention de A. Kahn citée en note *, p. 1293.

** Adoptée le 11 novembre 1997 à l'unanimité des 186 États membres, plus les États-Unis.

*** Lire la position de M.A. Hermitte (ainsi que la Déclaration universelle de l'UNESCO sur le génome humain et les droits de l'homme) dans [13].

quelle que soit la charge idéologique du champ de recherche considéré. Comme tout autre sujet, la composante génétique des différences entre les hommes peut susciter un débat scientifique. Mais il convient que les scientifiques en marquent et en respectent eux-mêmes les limites, pour éviter toute récupération idéologique, même au service d'une cause « moralement correcte ». A terme, nous craignons que de tels détournements desservent tout autant cette cause que la science elle-même. Il n'en reste pas moins aux scientifiques une responsabilité particulière, celle de combattre les approximations, amalgames et mensonges que le racisme utilise avec tant de complaisance ■

André Klarsfeld¹ Philippe Vernier

Institut Alfred-Fessard, Cnrs, avenue de la Terrasse, 91198 Gif-sur-Yvette, France.

¹ Membre de l'association Génétique et Liberté, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris, France.

RÉFÉRENCES

1. Salomon JC. Le racisme scientifique. *Alliage* 1996, n° 28.
2. Brace CL. Region does not mean « race ». Reality versus convention in forensic anthropology. *J Forensic Sci* 1995 ; 40 : 171-5.
3. Anonyme. Diversité humaine, diversité des approches scientifiques. *La Recherche* octobre 1997 ; 56.
4. Jacquard A. *Éloge de la différence*. Paris: Seuil, 1978 : 206.
5. Reilly PR, Page DC. We're off to see the genome. *Nat Genet* 1998 ; 20 : 15-7.
6. Allègre C. *Dieu face à la science*. Paris: Odile Jacob, 1997 : 176.
7. Sokal A, Bricmont J. *Impostures intellectuelles*. Paris: Odile Jacob, 1997.
8. Boudon R. *L'art de se persuader*. Paris: Fayard, 1990 : 312.
9. Marks J. La race, théorie populaire de l'hérédité. *La Recherche* octobre 1997 ; 57-63.
10. Piazza A. Un concept sans fondement biologique. *La Recherche* octobre 1997 ; 64-8.
11. Jacob F. Genèse et actualité de la théorie de l'évolution (dialogue avec A. Langaney). *La Recherche* mars 1997 ; 18.
12. Gouyon PH. Le néo-darwinisme ne menace pas l'éthique. *La Recherche* novembre 1996 : 90.
13. Favarger MH. La déclaration universelle de l'UNESCO sur le génome humain et les droits de l'homme. *La Revue du Palais de la Découverte* 1998 ; 255 : 12-27.